CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO **E-E35140** **VALABLE JUSQU'AU** **15/12/2026**

ÉDITÉ LE **19/11/2026**

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/10/1989
Forme juridique : SAS
DEPUIS LE 01/12/2011
Capital : 146 258

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC PAU

Siret : **352 651 889 00045**
Code NACE : 4322B
Numéro caisse de congés payés : 7117087

Assurance Responsabilité Travaux :
ALLIANZ IARD 62155128

Assurance Responsabilité Civile :
AXA ASSURANCES IARD FR00016500LI

Situation fiscale et sociale : A jour au 30/09/2026

Raison sociale : **INTER ENERGIES SE**

69 SQUARE DU MOULIN
64140 LONS

Téléphone : 05 59 40 05 00 **Fax :** 05 59 40 05 09
Portable :

Site Internet : http://www.inter-energies.fr
E-mail : lons@inter-energies.fr

Responsabilité légale :
PEREZ ALBERT PRÉSIDENT / GINET MARIE THÉRÈSE DIRECTRICE GÉNÉRALE DÉLÉGUÉE

Effectif moyen : 65 **Tranche de classification :** EFF4

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
5213	Installation de chauffage avec chaudière gaz/fuel en habitat individuel, collectif et tertiaire supérieur à 1000 m2 Mention RGE	30/11/2023
5232	Installation de pompe à chaleur et groupe froid en habitat individuel, collectif et tertiaire supérieur à 1000 m² Mention RGE	29/09/2021
5262	Maintenance d'installation de chauffage avec chaudière dans tout type de bâtiment supérieur à 1000 m2 Mention RGE	10/12/2024

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Chaudières à haute performance énergétique ou à micro-cogénération gaz	01/01/2021
o Pompe à chaleur : chauffage	01/01/2021
o Chauffe-Eau Thermodynamique	01/01/2021

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

19/11/2026 16:52

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.